

Secrétariat général

Circulaire n° 2007-47 du 23 juillet 2007 relative à divers indices et index : ingénierie, produits de marquage routier, transport routier, végétaux et graines, bâtiment, travaux publics[Version imprimable au format PDF](#)

NOR : DEVK0762847C

*Circulaire abrogée par la présente circulaire : néant.**Circulaires complétées par la présente circulaire : circulaire n° 74-101 de 18 juin 1974, circulaire n° 99-09 du 4 février 1999.*

Le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables à Monsieur le secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ; Monsieur le vice-président du conseil général des ponts et chaussées ; Messieurs les coordonnateurs des missions d'inspection générale territoriale ; Monsieur le chef de la mission interministérielle d'inspection du logement social ; Monsieur le coordonnateur de la mission d'inspection spécialisée des ouvrages d'art ; Mesdames et Messieurs les directeurs généraux et les directeurs d'administration centrale ; Monsieur le président de la mission de contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes ; Monsieur le chef de l'inspection du travail des transports ; Monsieur le haut fonctionnaire de défense ; Mesdames et Messieurs les préfets de région (directions régionales de l'équipement ; délégations régionales du tourisme ; directions interdépartementales des routes ; centres d'études techniques de l'équipement ; centres interrégionaux de formation professionnelle ; laboratoires est et ouest parisiens ; services de la navigation ; services maritimes et de navigation ; services spéciaux des bases aériennes) ; Mesdames et Messieurs les préfets de départements (directions départementales de l'équipement ; directions de l'équipement de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement de Paris ; services maritimes) ; Messieurs les directeurs des ports autonomes ; Monsieur le directeur de l'école nationale des ponts et chaussées ; Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ; Madame et Monsieur les directeurs des Ecoles nationales des techniciens de l'équipement, établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes ; Monsieur le président du Conseil national des transports ; Monsieur le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques ; Monsieur le directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne ; Monsieur le directeur du centre d'études des tunnels ; Monsieur le directeur du Centre national des ponts de secours ; Monsieur le directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes ; Monsieur le directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés ; Monsieur le directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales ; Monsieur le directeur du laboratoire central des ponts et chaussées ; Monsieur le directeur du service technique des bases aériennes ; Monsieur le secrétaire général du secrétariat général au tunnel sous la Manche.

Je vous notifie ci-joint les valeurs :

- de l'index ingénierie créé par le communiqué publié au *Journal officiel* du 1^{er} mars 1974 ;
- de l'index PMR (produits de marquage routier) ;
- de l'indice TR (transport routier) ;
- de l'indice FD (frais divers) ;
- des indices FP (fournitures de végétaux) et FG (fournitures de graines) ;
- des index bâtiment nationaux BT et des index travaux publics nationaux TP du mois d'avril 2007.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des affaires
économique
et internationales,
D. Bureau*

INDEX BÂTIMENT (1)

Valeur des index bâtiments nationaux
pour le mois d'avril 2007
(Base 100 : janvier 1974)

DÉFINITION
CODE

VALEUR

Tous corps d'état BT 01 754,2
Terrassements BT 02 724,7
Maçonnerie, blocs et briques BT 03 744,8
Ossature, ouvrages en béton armé BT 06 705,2
Ossature et charpentes métalliques BT 07 618,7
Plâtrerie (cloisons et enduits) BT 08 728,4
Carrelage et revêtement céramique BT 09 675,0
Revêtements en :
Plastique BT 10 913,4 Textiles (fibres artificielles ou synthétiques) (2) BT 11 774,6 Moquette (fibres naturelles) (2) BT 12 651,2 Plaques de pierre naturelle sciée et produits assimilés BT 14 740,9
Charpente bois en :
Résineux (7) BT 16a 106,6 Chêne (7) BT 17a 104,0
Menuiserie bois et sa quincaillerie intérieure, y compris cloisons et parquets (7) BT 18a 103,8
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers bois tropicaux (7) BT 19a 104,4
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers chêne (7) BT 20a 103,4
Fermetures de baies en :
Plastique (3) BT 26 583,1 Aluminium BT 27 668,3 Métal ferreux BT 28 699,5
Couverture et accessoires en :
Ardoises de schiste BT 30 800,7 Tuiles en terre cuite BT 32 647,2 Tuiles en béton BT 33 713,8 Zinc et métal (sauf cuivre) (4) BT 34 734,0 Bardeaux d'asphalte BT 35 633,8
Plomberie sanitaire (y compris appareils) BT 38 986,7
Chauffage central (à l'exclusion de chauffage électrique) BT 40 849,4
Ventilation et conditionnement d'air BT 41 632,2
Menuiserie en :
Acier et serrurerie BT 42 660,3 Alliage d'aluminium BT 43 640,4
Vitrerie, miroiterie (5) BT 45 839,6
Peinture, tenture BT 46 783,8
Electricité BT 47 956,4
Ascenseurs BT 48 834,1
Couverture et bardage en tôles d'acier, revêtement, étanchéité BT 49 149,3
Rénovation, entretien tous corps d'état BT 50 158,4
Menuiseries PVC BT 51 141,2
Imperméabilité de façades BT 52 134,8
Etanchéité asphalte multicouche BT 53 136,8

Valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois de mars 2007 (423,0), utilisée pour le calcul des index BT du mois d'avril 2007.

- (1) Utilisation des index bâtiment (voir circulaire n° 78-118 du 5 septembre 1978).
- (2) Note concernant les index BT 11 et BT 12 (voir circulaire n° 77-161 du 14 novembre 1977).
- (3) L'index BT 26 est également applicable aux fenêtres en plastique.
- (4) Compte tenu de sa structure, l'index BT 34 doit être utilisé exclusivement pour les révisions de travaux de couverture en zinc.

L'index BT 52 sera utilisé pour la révision des marchés relatifs à l'imperméabilité de façades.

L'index BT 53 résulte de la fusion des index BT 36 et BT 37 (cf. circulaire n° 98-54 du 20 mai 1998).

(5) L'index BT 44 (vitrerie) est fusionné avec l'index BT 45 (miroiterie) ; il en résulte un index unique appelé BT 45 vitrerie-miroiterie publié à partir des index BT de février 2003 (cf. circulaire du 27 mai 2003).

(6) L'index BT 03 (maçonnerie et canalisation en béton) est fusionné avec l'index BT 04 (maçonnerie et canalisation en briques) ; il en résulte un index unique appelé BT 03 maçonnerie, blocs et briques publié à partir des index BT de juillet 2003 (cf. circulaire n° 2003-67 du 27 octobre 2003).

L'index BT 04 est supprimé.

(7) Les index BT16a, BT17a, BT18a, BT19a et BT20a remplacent les index BT13, BT15, BT16, BT17, BT18, BT19, BT20, BT21, BT22, BT23, BT24 et BT25.

La circulaire est disponible sur le site [http://www.btp.equipement.gouv.fr/rubrique Index BTP](http://www.btp.equipement.gouv.fr/rubrique%20Index%20BTP).

Pour toutes informations : cellule-Indexbtp.bg.Daei.SG@equipement.gouv.fr.

LES INDEX DU BÂTIMENT

ÉVOLUTION DE L'INDEX BT 01

Evolution mensuelle :

Evolution annuelle :

Avril 2007 754,2 Avril 2007 754,2

Mars 2007 749,4 Avril 2006 717,3

Variation

+ 0,64 % Variation

+ 5,14 %

ÉVOLUTION DE L'INDICE SALAIRE UTILISÉ

Evolution mensuelle :

Evolution annuelle :

Avril 2007 423,0 (valeur mars 2007) Avril 2007 423,0 (valeur mars 2007)

Mars 2007 421,7 (valeur février 2006) Avril 2006 408,9 (valeur mars 2006)

Variation

+ 0,31 % Variation

+ 3,45 %

INDEX TRAVAUX PUBLICS

Valeur des index travaux publics nationaux
pour le mois d'avril 2007
(Base 100 : janvier 1974)

DÉFINITION

CODE

VALEUR

Index général tous travaux TP 01 576,4

Ouvrages d'art en site terrestre, fluvial ou maritime et fondations spéciales TP 02 580,3

Terrassements généraux TP 03 592,5

Sondages et forages TP 04 542,5

Travaux en souterrains traditionnels (1) TP 05a 114,6

Travaux en souterrains en tunnelier (1) TP 05b 114,6

Dragages fluviaux TP 06 519,2

Routes et aérodromes avec fournitures TP 08 611,1

Routes et aérodromes sans fournitures TP 08 bis 599,9

Travaux d'enrobés TP 09 682,9

Travaux d'enrobés (fabrication et mise en œuvre sans fournitures) TP 09 bis 582,4

Travaux d'entretien des voiries et aérodromes TP 09 ter 156,5

Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture tuyaux (2) TP 10a 114,2

Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau sans fourniture tuyaux TP 10 bis 620,1

Canalisations grande distance et irrigation avec fourniture de tuyaux (3) TP 11 123,9

Réseaux d'électrification TP 12 516,3

Charpentes et ouvrages d'art métalliques TP 13 480,6

Travaux immergés par scaphandriers TP 14 116,8

(1) L'index TP 05 a été décomposé en 2 index (TP 05 a « les travaux traditionnels » et TP 05 b « les travaux au tunnelier »).

(2) L'index TP 10 a remplace les index TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5.

(3) L'index TP 11 remplace les index TP 11-1, TP 11-2, TP 11-4 et TP 11-5.

Suppression des index TP 05, TP 07, TP 10-1, TP 10-3, TP 10-4, TP 10-5, TP 11-1, TP 11-2, TP 11-4, TP 11-5.

LES INDEX DES TRAVAUX PUBLICS

ÉVOLUTION DE L'INDEX TP 01

Evolution mensuelle :
Evolution annuelle :

Avril 2007 576,4 Avril 2006 576,4
Mars 2007 571,7 Avril 2006 552,9
Variation
- 0,82 % Variation
+ 4,25 %

FRAIS DIVERS

DatesValeur
Avril 2006 104,2
Mai 2006 103,9
Juin 2006 104,3
Juillet 2006 105,6
Août 2006 105,1
Septembre 2006 104,8
Octobre 2006 105,0
Novembre 2006 105,3
Décembre 2006 105,4
Janvier 2007 105,5
Février 2007 105,7
Mars 2007 105,5
Avril 2007 106,1

INDICE TRANSPORTS ROUTIERS « TR »

Base 100 : janvier 1988

(Cf. circulaire du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 5 octobre 1987, JO du 24 octobre 1987, et décret n° 88-638 du 6 mai 1988 abrogeant la tarification routière obligatoire [TRO], à compter du 1^{er} janvier 1988)

DatesValeur
Avril 2006 164,0
Mai 2006 164,8
Juin 2006 164,4
Juillet 2006 166,2
Août 2006 166,3
Septembre 2006 165,7
Octobre 2006 164,5
Novembre 2006 165,0
Décembre 2006 165,5
Janvier 2007 165,8
Février 2007 165,7
Mars 2007 166,3
Avril 2007 167,8

TRAVAUX D'ESPACES VERTS, D'AIRES DE SPORTS ET DE LOISIRS

(Cf. circulaire n° 81-46 du 11 mai 1981)
FG (fourniture de graines)

DatesValeur
Avril 2006 105,6
Mai 2006 105,6
Juin 2006 105,6
Juillet 2006 99,2
Août 2006 99,2

Septembre 2006 99,2
Octobre 2006 102,2
Novembre 2006 102,2
Décembre 2006 102,2
Janvier 2007 107,8
Février 2007 107,8
Mars 2007 107,8
Avril 2007 104,9

FP (fourniture de plantes)

Dates Valeur

De septembre 1989 à août 1990 184,2 De septembre 1990 à août 1991 197,0 De septembre 1991 à août 1992 202,9 De septembre 1992 à août 1993 212,6 De septembre 1993 à août 1994 217,0 De septembre 1994 à août 1995 214,5 De septembre 1995 à août 1996 213,6 De septembre 1996 à août 1997 215,0 De septembre 1997 à août 1998 220,3 De septembre 1998 à août 1999 245,1 De septembre 1999 à août 2000 266,0 De septembre 2000 à août 2001 275,1 De septembre 2001 à août 2002 291,3 De septembre 2002 à août 2003 304,9 De septembre 2003 à août 2004 328,6 De septembre 2004 à août 2005 355,1 De septembre 2005 à août 2006 381,9 De septembre 2006 à août 2007 340,6

INDEX INGÉNIERIE

Par communiqué publié au *BOCCRF* du 15 juin 2004, il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices « produits et services divers ». Des combinaisons adéquates d'indices INSEE remplacent chaque PSD.

L'index ingénierie est calculé suivant les indices et pondérations suivants :

– l'indice SYNTEC pour une part de 70 %.

Le Psd D (30 % de l'index ingénierie) est remplacé par :

– l'indice ICC pour une part de 3 % ;

– l'indice TCH pour une part de 14,1 % ;

– l'indice EBIC pour une part de 12,9 %.

Dates Valeur

Avril 2006 728,5
Mai 2006 733,1
Juin 2006 735,6
Juillet 2006 738,1
Août 2006 739,4
Septembre 2006 737,7
Octobre 2006 738,5
Novembre 2006 740,1
Décembre 2006 742,7
Janvier 2007 743,8
Février 2007 747,5
Mars 2007 748,3
Avril 2007 749,9

INDEX PRODUITS DE MARQUAGE ROUTIER

(Application de la circulaire n° 99-09 du 4 février 1999 relative au remplacement de l'indice PM (produits de marquage) par l'index PMR (produits de marquage routier)

PMR (produits de marquage routier)

Base 100 : novembre 1998

Dates Valeur

Avril 2006 143,6
Mai 2006 145,1
Juin 2006 145,1
Juillet 2006 145,1
Août 2006 145,9
Septembre 2006 145,9
Octobre 2006 145,9
Novembre 2006 145,1
Décembre 2006 145,1
Janvier 2007 145,1

Février 2007 142,9

Mars 2007 142,9

Avril 2007 142,9